



LIGUE DU SOUVENIR
ANDENNE (VILLE MARTYRE)

Local :
CAFÉ UNIVERSEL
Rue du Commerce, Andenne
C. Ch. P. 111880

COMITÉ DU
MONUMENT CAMUS

Sous le patronage de M. F. BOVESSE
Gouverneur de la Province de Namur

Andenne, le 7 Juin 1989

Monsieur le Président
du Collège ecclésiastique d'Andenne.

Monsieur le Président,

Le Comité du monument au docteur Camus
a d'honneur de solliciter de votre bienveillance et au-
torisation de faire construire des fondations de 1m05 x
1m05 pour l'érection du monument susmentionné.

En vous remerciant de l'avance, il vous
prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance
de ses sentiments respectueux.

Pour le Comité :

Le Secrétaire,
Galibot

La Présidente,
M^{me} M. De Bois-Fidelt

no. 446/S.

Monsieur le Président
des Collèges ecclésiastiques
et

Le 9.6.1989

En réponse à votre lettre du 7 juin, nous avons
l'honneur de vous certifier et établir par le fait que
la gauche s'élève devant l'église et que les fondations
destinées à supporter le monument à ériger à
ce docteur, pourront être posées au plus tôt
en 1914.

Respectueusement,
M^{me} M. De Bois-Fidelt